

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 7

Artikel: Bibliographie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

voir si la jeune fille aurait la probité de lui offrir sa monnaie. En effet, ce fut son premier mot en apercevant M. Albert.

— Monsieur, vous vous êtes sauvé si vite l'autre jour que je n'ai pu vous rendre le reste de votre argent. Le voici. Reprenez-le, je vous prie, je ne vends pas ma marchandise si cher que ça, et mes pauvres bouquets ne valent pas vingt sous pièce.

— Attendez un peu, dit Albert, que cet argent brûlait. Il aurait bien voulu le transformer en aumône et ne savait comment opérer cette transformation. Attendez. D'abord, je vais prendre des fleurs aujourd'hui... Et puis... est-ce que vous ne vendez pas vos violettes un peu trop bon marché ? Il me semble qu'il n'y en a guère en ce moment et qu'en général, par ces temps glacés, toutes les fleurs sont rares. Pourquoi ne profiteriez-vous pas de ces circonstances pour hausser, pour doubler vos prix ?

— Parce que mes pauvres fleurs ne seraient plus achetées.

— Bast ! il se trouverait encore des amateurs... Moi, par exemple, j'aime beaucoup les fleurs. Vous pouvez m'en garder un bouquet tous les matins... un bouquet de deux francs en violette, par exemple !

La jeune fille ouvrit de grands yeux et crut à un roi déguisé qui voulait l'enrichir sans en avoir l'air. Albert borna là sa seconde conversation dans la crainte d'effaroucher la pudeur de la bouquetière, qui, dans sa dignité, demeura un peu fière et vaguement soupçonneuse, mais il acheta un bouquet de deux francs tous les matins pendant un mois. Il les donnait d'abord à ses amis, aux dames chez lesquelles il allait en visite. Ensuite il entassa ses bouquets dans sa chambre, sans plus vouloir les donner et sans se rendre compte pourquoi il agglomérât ainsi sur sa table, sur sa cheminée, sur ses chaises des sources de migraine et des floraisons évaporées. Il se montra si modeste, si poli, si respectueux que la jeune fille s'apprivoisa un peu et fit enfin connaissance avec son protecteur. Il lui demanda son histoire. Elle était orpheline ; sa mère était morte, etc., c'était toujours le même récit. Albert eut un instant dans la pensée l'atroce sarcasme de Musset :

« Je me ferai conter le reste par Julie. »

Mais la narratrice gardait un air si candide en racontant ses malheurs et parlait d'un ton si touchant, d'une voix si pure, d'un geste si charmant que l'auditeur refoula vite cette mauvaise pensée et continua de s'intéresser à sa protégée, qui prouva d'ailleurs par des papiers authentiques qu'elle s'appelait bien Albertine Duval et habitait une tabatière, comme on dit en style de concierge, au haut de la rue Rochechouart, où elle ne faisait que coucher chaque soir au tomber du jour et ne recevait personne.

A la fin du second mois, le fidèle client, avec de grands efforts, parvint à décider Mlle Duval à prendre une chambre plus convenable, dont le loyer, payé d'avance par son protecteur, devait lui être remboursé peu à peu sur les économies de la bouquetière, transformée, à la suite des démarches d'Albert, en ouvrière fleuriste, avec les énormes appointements fixes de quatre-vingts francs par mois.

La fleuriste attendit encore plus de trente jours, avant de recevoir chez elle, le dimanche, M. Dumont, toujours respectueux et bien élevé, mais qui montrait dans l'éclair de son œil bleu la naissance d'un sentiment nouveau, autre que la pitié. Pour arriver à cet immense résultat : entrer chez Mlle Duval, son protecteur avait invoqué de grands arguments : le souvenir de sa jeune sœur morte, et qui ressemblait, trait pour trait à Mlle Albertine, dont elle portait d'ailleurs le nom, enfin, la sauvegarde de sa propre mère qui devait être mise prochainement en relation avec la douce fleuriste. Que vous dirai-je ? De jour à jour, de moment en moment les choses prirent une tournure de plus en plus sérieuse. Quoique Albert fut un garçon de mœurs honnêtes, de goûts délicats, de sentiments peu vulgaires, je ne vous dirai pas qu'il ne lui vint pas dans l'esprit (ou mieux dans les sens) de suborner la jeune fille et de se payer les sots plaisirs d'une liaison éphémère, d'une intrigue commune, d'un

mariage sans notaire, sans suites et sans embarras. Mais si, comme le dit l'auteur de *Julia de Tréceur*, il se sentit mordu au cœur par la Vénus païenne, ce ne fut qu'un éclair, un mauvais rêve. Il sentit d'abord que ce serait ignoble, ensuite que ce serait impossible. Mlle Duval, fille d'un honnête épiciériste de la rue des Lombards, ruiné par la Révolution de 1848, n'était pas une place forte qu'on pût prendre par surprise ; un Strasbourg qui se rendit avant d'être totalement démantelé. Pour parler sans figures, c'était une jeune fille honnête et non une aventurière.

(A suivre.)

Bibliographie.

LE BEDENT, Nouvelle vaudoise, par J. Besançon. — 1 vol. 1 fr. 50. — Rouge et Dubois, éditeurs, à Lausanne.

Comme le *Tyran du village*, qu'on relit toujours avec le même attachement et le même plaisir, le *Bedent* est une étude des mœurs du campagnard vaudois, et un peu aussi de celles de quelques bourgeois de la bonne ville de Lausanne.

Nous n'avons guère besoin de dire que cette *Nouvelle* est spirituellement écrite, que les personnages en sont tracés d'une main exercée, que la satire y tient une bonne place, qu'elle est fille de son père enfin.

Lisez ces cent-cinquante pages, et vous les relirez ; mais ne vous amusez pas à compter les chiquenaudes qu'on y distribue ; ce serait un peu long : il y en a une trentaine fort adroitement appliqués sur le nez du syndic, autant sur celui du pasteur Cannard — un ancien — autant sur tous les autres nez, quelque nom et quelque couleur qu'ils portent, quelque opinion qu'ils soutiennent.

Nous espérons bien que M. J. Besançon poursuivra la série si bien commencée de ses études de mœurs vaudoises : nous avons singulièrement besoin de nous connaître nous-mêmes.

Les personnes qui n'ont pas reçu le bulletin de souscription pour les *Causeries du Conteur vaudois*, peuvent adresser leurs demandes verbalement ou par carte correspondance au bureau du journal.

La livraison de février de la Bibliothèque universelle et Revue suisse contient les articles suivants : I. L'Espagne et la liberté. Œuvre postume de M. le comte de Montalembert. (Dixième partie). — II. Contes et chants populaires français, par M. Charles Marelle. (Deuxième partie). — III. Les mœurs des fourmis, par M. Eugène Rambert. (Deuxième partie). — IV. L'accordée de l'instituteur. Nouvelle, de Melchior Meyr. (Deuxième partie). — V Un essai de mistification littéraire. Le Veda slave par M. Louis Leger. — VI. Chronique parisienne. — VII. Chronique anglaise. — VIII. Chronique scandinave. — IX. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. A. VASLIN

Dimanche 13 Février

A la demande générale :

LES DEUX ORPHELINES

Grand drame en huit actes.

Les bureaux ouvriront à 6 1/2 h. On commencera à 7 h.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELSISLE ET P. REGAMEY